

Chers parents,

Dans cette crise qui nous touche tous profondément, le partenariat entre l'école, les élèves et les Parents est parfois mis à rude épreuve, tant la distance qui est créée par la force des choses peut rendre la communication plus difficile. Nous essayons toutefois autant que possible de vous informer fidèlement des orientations de l'école en fonction des circonstances.

1. Changement à la Direction de l'école.

Suite à la démission de M. Pierre Bragard, Directeur Adjoint, l'année dernière, le Pouvoir Organisateur des Ecoles Secondaires de Herve avait sollicité M. Jean-Paul Nyssen pour assurer un interim. Un appel à candidatures, conformément au statut, a ensuite été lancé et Madame Nathalie Fanielle, professeure de français dans l'école et jusqu'ici responsable des 3^e années, a été désignée Directrice Adjointe de l'établissement. Nul doute qu'elle me secondera très efficacement. M. Nyssen, qui n'a pas postulé et que je remercie très sincèrement pour son implication remarquable au service de son école, retourne à ses cours de langues modernes.

2. Hybridation ou alternance enseignement présentiel/à distance

- a) Tant chez les élèves que chez les professeurs, la solution de venir un jour sur deux recueille l'assentiment quasi général.
- b) Lorsque l'horaire de cours indique « **enseignement à distance** », cela ne signifie pas nécessairement (et heureusement pour l'élève) que votre enfant s'assied devant un ordinateur toute la journée et que les cours sont reproduits en visioconférence comme si l'élève était en classe. L'enseignement à distance (ou « à la maison ») peut effectivement prendre **plusieurs formes** : une production (un texte, des exercices, un dessin technique, un rapport de laboratoire) à réaliser en autonomie à partir de consignes données en classe ou sur la plateforme, une capsule vidéo à consulter puis un travail à réaliser, un livre à lire, un rendez-vous en visioconférence avec le professeur pendant quelques minutes ou plus longtemps, par petits groupes ou la classe entière (l'occasion de donner un cours ou simplement faire le point sur l'avancement d'un travail demandé).
- c) Pour aider votre enfant à **organiser sa journée**, nous suggérons de réaliser les travaux en suivant l'horaire de la journée ; trop d'élèves travaillent le soir, et rendent les travaux à des heures impossibles.
- d) En ce qui concerne les **visioconférences**, nous voudrions vous rappeler quelques règles de bonne conduite : l'enregistrement ne peut se faire qu'avec l'autorisation du professeur, **la diffusion des images** est aussi soumise à l'autorisation du professeur qui est filmé (le droit à l'image des élèves est respecté, celui des professeurs doit l'être aussi), les parents ne sont pas censés participer aux cours et intervenir en direct (vous comprendrez aisément que c'est difficilement gérable), les élèves doivent respecter les règles données par le professeur au même titre qu'ils respectent les règles du cours lorsque celui-ci est donné en présentiel. Des intrusions de jeunes non autorisés sont répréhensibles.
- e) Dans le domaine du numérique, *élèves et professeurs sont tous en écolage progressif avec des essais/erreurs inévitables.*

3. Règles sanitaires.

La situation dans l'école est actuellement favorable ; peu d'élèves sont mis en quarantaine et peu sont malades. Notre manière d'accueillir les élèves à la cafétéria (facilitée par la présence de maximum 50 % des élèves simultanément) est parfois jugée contraignante mais elle permet d'éviter (par le respect de la distanciation) que des élèves soient mis en quarantaine des suites d'un contact dit « étroit » avec un élève positif au coronavirus : les élèves peuvent ainsi rester à l'école ! Pourriez-vous insister auprès de votre enfant pour que la **distanciation** (1,5 m) soit respectée dans la cour et qu'il **ne partage pas de la nourriture ou des boissons** avec ses

copains ? Nous vous incitons aussi à intervenir auprès de lui pour qu'il n'y ait pas de « cacahuète » avec échange de petits cadeaux lors des fêtes de fin d'année. De même, l'organisation de « petits déjeuners » ou de « goûters » de fin d'année les derniers jours n'est pas autorisée par l'école : les professeurs ont d'ailleurs reçu des consignes en ce sens. L'école essaiera d'établir un peu de convivialité – bien nécessaire, au demeurant – lors des derniers jours mais, comme vous-mêmes devez le faire, elle doit s'adapter et trouver des formules autres.

4. Education physique.

A partir de ce lundi 30 novembre, les **cours d'éducation** physique ont reçu l'autorisation du bourgmestre de sortir de l'enceinte de l'école pour **permettre aux élèves de s'aérer en marchant**. Les trajets qui seront empruntés ont été communiqués aux services compétents et les élèves sont bien évidemment tenus de respecter les règles sanitaires (qui seront rappelées par le professeur). Assurez-vous aussi que votre enfant sera muni, le jour du cours d'éducation physique, de chaussures adaptées à cette activité et qu'il soit habillé en fonction de la météo. Vous trouverez aussi en [pièce jointe](#) le projet des professeurs d'EDP en faveur de 11.11.11.

5. Soutien aux élèves en difficulté scolaire.

Les élèves en relativement grande difficulté scolaire qui ont été repérés à travers leur dernier bulletin et/ou à travers les observations des professeurs bénéficient des attentions suivantes :

- a) En 3^e année, les élèves sont/vont être normalement vus par la Responsable de niveau
- b) En 4^e année, les élèves sont/vont être vus par Madame Gillard, chargée du soutien
- c) En 5^e année, même principe (+ intervention de la Direction Adjointe)
- d) En 6^e année, les élèves ont été vus par le Responsable de Niveau, notamment aussi dans l'aide face aux démarches du TFE.

De votre côté, n'hésitez pas à soutenir les professeurs dans leurs démarches de faire venir les élèves aux remédiations, toujours organisées.

6. Soutien aux élèves peu présents dans le travail à distance (plateforme ITSL) ou anormalement passifs.

Nous venons de demander aux professeurs de nous signaler les élèves en question : selon les cas, les directions et responsables de niveau vont soit téléphoner soit adresser un mail aux parents concernés. Des élèves peuvent être invités à venir à l'école (dans le local informatique) pour faire le travail qu'ils n'arrivent pas à fournir.

Nous ne pouvons que vous inviter (malgré les difficultés que vous rencontrez aussi dans votre quotidien) à être attentifs au travail scolaire que fournit (ou ne fournit pas) votre enfant. N'hésitez pas à contacter l'éducateur de niveau de votre enfant ou le titulaire de classe, référents privilégiés !

7. Travaux informatiques

Déjà entamés en juillet-août, d'importants travaux de développement informatique (câblage récent ; caméras-micros pour les ordinateurs fixes permettant aux professeurs aguerris de faire une cours à distance pour les élèves en quarantaine ; développement complémentaire de wifi) ont été accomplis durant le congé de Toussaint.

8. Soutien aux élèves découragés.

Nous sommes pleinement conscients des difficultés que représente la situation pour les élèves (et leurs familles). Nous constatons que le découragement guette beaucoup d'entre eux car :

- Les contacts sociaux leur manquent ;
- Les « essentiels » qui sont demandés aux professeurs privent parfois les élèves de tous les petits à-côtés qui sont justement plus amusants ;
- L'impression de ne parfois venir que pour des tests est parfois réelle ;
- La situation à la maison tout simplement n'est parfois pas facile (décès, maladie, chômage, atmosphère)

Nous avons contacté, par le biais des éducateurs, les élèves (parfois les parents) afin de prendre des nouvelles de leur bien-être et du travail scolaire : ces informations ont été relayées aux professeurs par la plateforme numérique. Les professeurs échangent déjà parfois à ce sujet sur la plateforme *Its learning* (les professeurs eux aussi se voient nettement moins et doivent recourir à ces moyens numériques pour maintenir un contact) mais nous venons encore de demander aux professeurs de prêter une attention encore plus particulière aux commentaires des jeunes en classe, puis de relayer cela auprès des titulaires. Vers la mi-décembre ou en janvier, nous demanderons aux éducateurs de prendre à nouveau contact avec les élèves (voire ceux en difficulté scolaire et/ou psychologique).

A nouveau, nous ne pouvons que vous inciter à être partie prenante avec nous pour tenter d'être présents un peu le soir auprès de vos enfants afin de les écouter vous relater leurs difficultés. Si vous avez des craintes à la suite de cela, n'hésitez à nouveau pas à contacter l'éducateur de votre enfant ou son/sa titulaire.

Espérant mettre en place un maximum d'initiatives susceptibles de vous aider, ainsi que votre enfant, à passer au mieux à travers cette épreuve, recevez, chers Parents, l'expression de notre considération.

C. Jacquet, Directeur